



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

02-04-25/15

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 AVRIL 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le deux avril, à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-sept mars deux mil vingt-cinq, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Antoine BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Patrick BOULIER), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE (et pour Jean-Claude GROUT), Véronique DEPREUX, Luc DESMAREST (et pour Annick BEURAIN), Jean-Henri DUFILS, Maryline FOURNIER, Dominique GARCONNET (et pour Sandra JEANVOINE-CORRUBLE), François GARRAUD, André GAUTIER (et pour Yoann COLLIN), Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sébastien JUMEL, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS, François LEFEBVRE, Daniel LEFEBVRE, Laëtitia LEGRAND (et pour Dominique PATRIX), Christophe LOUCHEL (à partir de la question n°4), Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD (et pour Jean-Jacques BRUMENT), Joël MENARD, Nathalie PARESY, Dominique PONJON, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR-DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR ; et pour Isabelle DUBUFRESNIL, à partir de la question n°9), Patricia RIDEL (et pour Stéphanie ROBY), Guy SENEAL, Véronique SENEAL, Imelda VANDECANDELAERE (et pour René DESPREZ) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEURAIN (donne procuration à Luc DESMAREST), Patrick BOULIER (donne procuration à Frédéric CANTO), Jean-Jacques BRUMENT (donne procuration à Carole MAUVIARD), Yoann COLLIN (donne procuration à André GAUTIER), René DESPREZ (donne procuration à Imelda VANDECANDELAERE), Isabelle DUBUFRESNIL (donne procuration à Julien PRIEUR-DAMECOUR à partir de la question n°9), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR-DAMECOUR), Jean-Claude GROUT (donne procuration à Marie-Laure DELAHAYE), Laurent HAMELIN, Sandra JEANVOINE-CORRUBLE (donne procuration à Dominique GARCONNET), Christophe LOUCHEL (jusqu'à la question n°3), Dominique PATRIX (donne procuration à Laëtitia LEGRAND), Julien PRIEUR-DAMECOUR (jusqu'à la question n°8) et Stéphanie ROBY (donne procuration à Patricia RIDEL).

Secrétaire de séance : Jean-Henri DUFILS.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	35
Procurations :	10
Votants :	45

FINANCES

Budget annexe assainissement de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise pour l'année 2025

EXPOSE DES MOTIFS

Après reprise des résultats de l'exercice 2024, le budget annexe assainissement s'équilibre comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent	1 978 675,17 €	
• Affectation du résultat		1 180 829,07 €
• Reports	1 090 165,85 €	1 888 011,95 €
• Crédits nouveaux	6 098 037,98 €	6 098 037,98 €
Total investissement	9 166 879,00 €	9 166 879,00 €

Section d'exploitation	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent		4 582 252,24 €
• Reports		
• Crédits nouveaux	6 939 063,00 €	2 356 810,76 €
Total exploitation	6 939 063,00 €	6 939 063,00 €
TOTAL GENERAL	16 105 942,00 €	16 105 942,00 €

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-1 et suivants,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié, portant création de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU l'instruction budgétaire M49, relative aux opérations budgétaires et comptables des communes et de leurs établissements publics,

VU sa délibération du 11 mars 2025 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'année 2025,

VU sa délibération du 2 avril 2025 relative à l'approbation de l'affectation anticipée des résultats de l'exercice 2024,

VU l'avis du Bureau communautaire du 19 mars 2025,

SUR le rapport de M. Alain MARATRAT,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, M. Frédéric CANTO ne prenant pas part au vote (4 abstentions : Mme Bérénice AMOURETTE, Mme Isabelle POULAIN, Mme Imelda VANDECANDELAERE (et pour M. René DESPREZ)),

DECIDE :

1°) de voter le budget annexe assainissement pour 2025 de la manière suivante :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- Sans opération.

2°) d'adopter le budget annexe assainissement pour 2025 comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent	1 978 675,17 €	
• Affectation du résultat		1 180 829,07 €
• Reports	1 090 165,85 €	1 888 011,95 €
• Crédits nouveaux	6 098 037,98 €	6 098 037,98 €
Total investissement	9 166 879,00 €	9 166 879,00 €

Section d'exploitation	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent		4 582 252,24 €
• Reports		
• Crédits nouveaux	6 939 063,00 €	2 356 810,76 €
Total exploitation	6 939 063,00 €	6 939 063,00 €
TOTAL GENERAL	16 105 942,00 €	16 105 942,00 €

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.



Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,

Sébastien JUMEL

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le **10 AVR. 2025**

Affiché le **08 AVR. 2025**

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE FINANCES

Objet : Budget annexe de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise pour l'année 2025

Après reprise des résultats de l'exercice 2024, le budget annexe de l'assainissement s'équilibre comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent	1 978 675,17 €	
• Affectation du résultat		1 180 829,07 €
• Reports	1 090 165,85 €	1 888 011,95 €
• Crédits nouveaux	6 098 037,98 €	6 098 037,98 €
Total investissement	9 166 879,00 €	9 166 879,00 €
Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		4 582 252,24 €
• Reports		
• Crédits nouveaux	6 939 063,00 €	2 356 810,76 €
Total exploitation	6 939 063,00 €	6 939 063,00 €
TOTAL GENERAL	16 105 942,00 €	16 105 942,00 €

Le rapport de présentation du budget primitif 2025 est joint à la présente note.

En conclusion au présent rapport, il est proposé :

- de voter le budget annexe de l'assainissement pour 2025 de la manière suivante :
 - Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
 - Au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
 - Sans opération.
- d'adopter le budget annexe de l'assainissement pour 2025.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'exploitation du service assainissement de Dieppe-Maritime est confiée, dans le cadre d'un contrat d'affermage, à la société VEOLIA Eau.

La proposition de budget 2025 est la suivante :

Recettes de fonctionnement	6 939 063 €
Dépenses de fonctionnement	6 939 063 €
Recettes d'investissement	9 166 879 €
Dépenses d'investissement	9 166 879 €

A - LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Les produits des services et du domaine – Chapitre 70

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et le BP 2025
1 786 273,55 €	1 820 654,17 €	102%	1 937 848,69 €	8%

Les recettes du chapitre 70 concernent :

	BP 2025
Remboursement frais	1 900,00 €
Attributions compensation	107 972,00 €
Mise à disposition de personnel facturé	37 100,69 €
Taxes et redevances	66 876,00 €
Redevances assainissement	1 700 000,00 €
Participation pour assainissement collectif	24 000,00 €
Total chapitre 70	1 937 848,69 €

Il est à noter la création d'une nouvelle recette correspondant à la redevance de l'Agence de l'Eau pour performance des systèmes d'assainissement qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Cette redevance collectée auprès des abonnés du service d'assainissement sera reversée à l'Agence de l'Eau en 2026.

Les autres produits de gestion courante – Chapitre 75

40 000 € sont enregistrés au chapitre 75. Ils concernent des primes d'intéressement pour le traitement des matières extérieures sur la station d'épuration de Dieppe (graisses, matières de vidange, produits de curage et lixiviats) ainsi que le versement d'une redevance d'occupation du domaine public

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et le BP 2025
40 000 €	63 819,41 €	160%	40 000 €	-

Résultat de fonctionnement reporté – Chapitre 002

Il s'agit du report de l'excédent qui s'élève à 4 582 252,24 €.

Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042

Ces recettes ont été budgétées pour un montant de 378 962 €. Il n'y pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement.

B - LES DÉPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Les charges à caractère général – Chapitre 011

Les charges à caractère général représentent 7% des dépenses d'exploitation soit 543 684,96 € dont les principales dépenses sont :

- le traitement par co-compostage des boues de la station d'épuration de Dieppe ;
- le traitement des boues de trois petites stations d'épuration ou le cas échéant leur hygiénisation ;
- le fonctionnement dégradé de la station d'épuration de Dieppe lié aux désordres sur le génie civil des bassins d'aération ;
- la location d'un bâtiment à Auquemesnil pour le stockage des boues de la station d'épuration de Dieppe ;
- le contrôle de bon raccordement des propriétés éligibles à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) ;
- l'audit des équipements d'autosurveillance des stations d'épuration demandé par l'Agence de l'Eau ;
- les suivis réglementaires (suivi milieu et recherche des substances dangereuses dans l'eau) ;
- des provisions pour travaux forestiers ;
- l'audit des comptes du contrat de concession.

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et le BP 2025
466 974,92 €	380 669,34 €	82%	543 684,96 €	16%

Les charges de personnel – Chapitre 012

Le budget assainissement ne génère pas de traitement mais rembourse au budget principal le concours du personnel administratif et technique de Dieppe-Maritime ainsi que les cotisations CNRACL des agents détachés auprès du délégataire.

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et le BP 2025
274 100 €	255 769,46 €	93%	281 610 €	3%

Impôts, taxes et versements assimilés – Chapitre 63

66 876 € sont enregistrés au titre de la nouvelle redevance de l'Agence de l'Eau pour la performance des systèmes d'assainissement.

Les autres charges de gestion courante – Chapitre 65

1 500 € sont inscrits au chapitre 65 pour les admissions en non-valeur.

Les charges exceptionnelles – Chapitre 67

14 230 € sont estimés pour les annulations de titres et pour des opérations comptables d'apurement de comptes négatifs.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042

Ces dépenses ont été budgétées pour un montant de 1 001 701 €. Il n'y pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent la dotation aux amortissements. Elles trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

Le virement à la section d'investissement – Chapitre 023

Ce chapitre détermine au moment de l'élaboration du budget l'autre part de l'autofinancement permettant de financer la section d'investissement. Il s'agit en quelque sorte du résultat prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement. Il ne donne pas lieu à émission de mandat (réalisation de la dépense) au cours de l'exercice. Ce virement est exécuté, le cas échéant, dans le cadre de l'affectation du résultat au cours de l'exercice suivant. Le chapitre 023 a été budgété en 2024 pour 5 096 336,98 €.

C - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le résultat reporté ou anticipé – D 001

1 978 675,11 € sont reportés en déficit d'investissement.

Les emprunts et dettes assimilées – Chapitre 16

Il s'agit du remboursement du capital de la dette contractée auprès des partenaires bancaires et de l'Agence de l'Eau.

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Restes à Réaliser 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et le BP 2025
51 622 €	51 621,54 €	-	100%	78 799 €	53%

Les immobilisations incorporelles – Chapitre 20

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Restes à Réaliser 2024	Taux d'exécution (avec RAR)	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et le BP 2025
50 000 €	1 500 €	1 500 €	3%	471 500 €	843%

471 500 € portent sur des frais d'études et concernent la mise à jour du schéma directeur d'assainissement communautaire. Cette étude est estimée à 1 000 000 € et devrait durer jusque mai 2027. Elle permettra d'actualiser le programme de travaux pour les dix prochaines années.

Les immobilisations corporelles – Chapitre 21

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Restes à Réaliser 2024	Taux d'exécution (avec RAR)	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et le BP 2025
3 119 314,24 €	2 633 809,37 €	960 308,38 €	84%	2 280 308,38 €	-27%

Le chapitre 21 reprend les dépenses pour un montant de 2 280 308,38 €. Il s'agit essentiellement de travaux sur les réseaux d'assainissement :

- Renouvellement de réseaux en accompagnement de projets des communes (quartier du Bel Air à Dieppe, route de Dieppe à Varengeville-sur-Mer, rue Emile Bourdon à Hautot sur Mer) ;
- Etudes de diagnostic des réseaux ;
- Poursuite des travaux pour la réhabilitation du génie civil des bassins d'aération de la station d'épuration de Dieppe ;
- Mise en conformité des postes de relevage (Rue Jeanne d'Arc et aéroéjecteur de Thibermont à Martin Eglise) ;
- Mise en œuvre ou mise aux normes de l'autosurveillance réglementaire (débitmètres, sondes de mesures, dispositifs de télégestion).

Les immobilisations en cours – Chapitre 23

Les principales dépenses sont concentrées au chapitre 23 pour un montant de 3 827 676,94 € au titre des travaux envisagés suivants :

- La finalisation des travaux de transfert des effluents d'Arques la Bataille sur le système d'assainissement de Dieppe.

Les participations et créances rattachées à des participations – Chapitre 26

600 € sont enregistrés pour les participations à l'AFL.

Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 040

Ces dépenses ont été budgétées pour un montant de 378 962 €. Il n'y a pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions d'investissement. Elles trouvent leur contrepartie en recettes de fonctionnement.

D - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Les subventions d'investissement – Chapitre 13

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Restes à Réaliser 2024	Taux d'exécution (avec RAR)	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et le BP 2025
1 568 672,89 €	1 976 853,48 €	1 872 214,89 €	126%	1 872 214,89 €	19%

1 872 214,89 € proviennent du chapitre 13 et sont essentiellement des subventions attribuées par le département ou l'AESN.

Les emprunts et dettes assimilées – Chapitre 16

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Restes à Réaliser 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et le BP 2025
418 612 €	418 612 €	-	100 %	-	-

Aucun emprunt à réaliser en 2025.

Les opérations pour comptes de tiers – Chapitre 45

Il s'agit des remboursements des particuliers dans le cadre des travaux réalisés sur le domaine privé lors de l'opération de transfert des effluents de la station d'épuration d'Arques la Bataille vers le système d'assainissement de Dieppe.

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Restes à Réaliser 2024	Taux d'exécution (avec RAR)	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et le BP 2025
33 797,06 €	33 797,06 €	15 797,06 €	100%	15 797,06 €	-53%

Les réserves – Chapitre 106

Un montant de 1 180 829,07 € est enregistré au budget pour l'exercice 2025.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 040

Ces recettes ont été budgétées pour un montant de 1 001 701 €. Il n'y a pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses de fonctionnement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

Le virement de la section fonctionnement – Chapitre 021

Ce chapitre détermine au moment de l'élaboration du budget l'autre part de l'autofinancement permettant de financer la section d'investissement. Il s'agit en quelque sorte du résultat prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement. Il ne donne pas lieu à émission de titre (réalisation de la recette) au cours de l'exercice. Ce virement est exécuté, le cas échéant, dans le cadre de l'affectation du résultat au cours de l'exercice suivant. Le chapitre 021 a été budgété en 2025 pour 5 096 336,98 €.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24760078600047	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT DIEPPE MARITIME
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC EU

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : CARD ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	29

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	32
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	33
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	34
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	6 939 063,00	2 356 810,76
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	S	(si déficit)	(si excédent)
O	R	0,00	4 582 252,24
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		6 939 063,00	6 939 063,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	6 098 038,04	7 278 867,05
		+	+
R	E	1 090 165,85	1 888 011,95
P	S	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	R	1 978 675,11	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		9 166 879,00	9 166 879,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	16 105 942,00	16 105 942,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	466 974,92	0,00	543 685,02	543 685,02	543 685,02
012	Charges de personnel, frais assimilés	274 100,00	0,00	281 610,00	281 610,00	281 610,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 196,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Total des dépenses de gestion des services		745 270,92	0,00	826 795,02	826 795,02	826 795,02
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	9 352,00	0,00	14 230,00	14 230,00	14 230,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		754 622,92	0,00	841 025,02	841 025,02	841 025,02
023	Virement à la section d'investissement (6)	5 641 484,45		5 096 336,98	5 096 336,98	5 096 336,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 023 484,63		1 001 701,00	1 001 701,00	1 001 701,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 664 969,08		6 098 037,98	6 098 037,98	6 098 037,98
TOTAL		7 419 592,00	0,00	6 939 063,00	6 939 063,00	6 939 063,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 939 063,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 786 273,55	0,00	1 937 848,76	1 937 848,76	1 937 848,76
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	6 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 832 523,55	0,00	1 977 848,76	1 977 848,76	1 977 848,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 832 523,55	0,00	1 977 848,76	1 977 848,76	1 977 848,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	377 218,00		378 962,00	378 962,00	378 962,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		377 218,00		378 962,00	378 962,00	378 962,00
TOTAL		2 209 741,55	0,00	2 356 810,76	2 356 810,76	2 356 810,76

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 582 252,24
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 939 063,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 719 075,98
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	1 500,00	470 000,00	470 000,00	471 500,00
21	Immobilisations corporelles	2 760 706,00	960 308,38	1 320 000,00	1 320 000,00	2 280 308,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 424 832,08	128 357,47	3 849 677,04	3 849 677,04	3 978 034,51
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 235 538,08	1 090 165,85	5 639 677,04	5 639 677,04	6 729 842,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	51 622,00	0,00	78 799,00	78 799,00	78 799,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	591,00	0,00	600,00	600,00	600,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	52 213,00	0,00	79 399,00	79 399,00	79 399,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 287 751,08	1 090 165,85	5 719 076,04	5 719 076,04	6 809 241,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	377 218,00		378 962,00	378 962,00	378 962,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	377 218,00		378 962,00	378 962,00	378 962,00
	TOTAL	6 664 969,08	1 090 165,85	6 098 038,04	6 098 038,04	7 188 203,89

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 978 675,11
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 166 879,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	1 872 214,89	0,00	0,00	1 872 214,89
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	1 872 214,89	0,00	0,00	1 872 214,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 272 604,97	0,00	1 180 829,07	1 180 829,07	1 180 829,07
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 272 604,97	0,00	1 180 829,07	1 180 829,07	1 180 829,07

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	15 797,06	0,00	0,00	15 797,06
Total des recettes réelles d'investissement		1 272 604,97	1 888 011,95	1 180 829,07	1 180 829,07	3 068 841,02
021	Virement de la section d'exploitation (4)	5 641 484,45		5 096 336,98	5 096 336,98	5 096 336,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 023 484,63		1 001 701,00	1 001 701,00	1 001 701,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 664 969,08		6 098 037,98	6 098 037,98	6 098 037,98
TOTAL		7 937 574,05	1 888 011,95	7 278 867,05	7 278 867,05	9 166 879,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 166 879,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

5 719 075,98

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	543 685,02		543 685,02
012	Charges de personnel, frais assimilés	281 610,00		281 610,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00		1 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	14 230,00	0,00	14 230,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 001 701,00	1 001 701,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		5 096 336,98	5 096 336,98
Dépenses d'exploitation – Total		841 025,02	6 098 037,98	6 939 063,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 939 063,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	378 962,00	378 962,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	78 799,00	0,00	78 799,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	471 500,00	0,00	471 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 280 308,38	0,00	2 280 308,38
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 978 034,51	0,00	3 978 034,51
26	Participations et créances rattachées	600,00	0,00	600,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 809 241,89	378 962,00	7 188 203,89

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 978 675,11
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 166 879,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 937 848,76		1 937 848,76
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00		40 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	378 962,00	378 962,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 977 848,76	378 962,00	2 356 810,76

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 582 252,24
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 939 063,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	1 872 214,89	0,00	1 872 214,89
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 001 701,00	1 001 701,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	15 797,06	0,00	15 797,06
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		5 096 336,98	5 096 336,98
	Recettes d'investissement – Total	1 888 011,95	6 098 037,98	7 986 049,93

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 180 829,07
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 166 879,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	466 974,92	543 685,02	543 685,02
6063	Fournitures entretien et petit équipt	600,00	600,00	600,00
6066	Carburants	179,92	300,00	300,00
6068	Autres matières et fournitures	100,00	100,00	100,00
611	Sous-traitance générale	340 600,00	327 000,00	327 000,00
6132	Locations immobilières	13 000,00	13 000,00	13 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 090,00	1 090,00
6156	Maintenance	300,00	300,00	300,00
617	Etudes et recherches	98 000,00	106 000,00	106 000,00
618	Divers	450,00	450,00	450,00
6228	Divers	120,00	125,00	125,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	14 513,96	14 513,96
62878	Remb. frais à des tiers	2 200,00	2 700,00	2 700,00
63512	Taxes foncières	110,00	100,06	100,06
6358	Autres droits	115,00	130,00	130,00
63712	Redevance pour la performance des réseau	0,00	66 876,00	66 876,00
6378	Autres taxes et redevances	200,00	400,00	400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	274 100,00	281 610,00	281 610,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	237 400,00	243 110,00	243 110,00
6411	Salaires, appointements, commissions	9 700,00	9 800,00	9 800,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	27 000,00	27 300,00	27 300,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	1 400,00	1 400,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 196,00	1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 500,00	1 500,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	4 196,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		745 270,92	826 795,02	826 795,02
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	9 352,00	14 230,00	14 230,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	4 230,00	4 230,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	4 352,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		754 622,92	841 025,02	841 025,02
023	Virement à la section d'investissement	5 641 484,45	5 096 336,98	5 096 336,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 023 484,63	1 001 701,00	1 001 701,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 023 484,63	1 001 701,00	1 001 701,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 664 969,08	6 098 037,98	6 098 037,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 664 969,08	6 098 037,98	6 098 037,98
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 419 592,00	6 939 063,00	6 939 063,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 939 063,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 786 273,55	1 937 848,76	1 937 848,76
70128	Autres taxes et redevances	0,00	66 876,00	66 876,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 600 000,00	1 700 000,07	1 700 000,07
70613	Participations assainissement collectif	40 000,00	24 000,00	24 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	36 700,00	37 100,69	37 100,69
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	107 972,00	107 972,00	107 972,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 601,55	1 900,00	1 900,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	6 250,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	6 250,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00	40 000,00	40 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7588	Autres	23 000,00	23 000,00	23 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 832 523,55	1 977 848,76	1 977 848,76
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 832 523,55	1 977 848,76	1 977 848,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	377 218,00	378 962,00	378 962,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	377 218,00	378 962,00	378 962,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		377 218,00	378 962,00	378 962,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 209 741,55	2 356 810,76	2 356 810,76

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 582 252,24
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 939 063,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	50 000,00	470 000,00	470 000,00
2031	Frais d'études	50 000,00	470 000,00	470 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 760 706,00	1 320 000,00	1 320 000,00
2111	Terrains nus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	220 000,00	400 000,00	400 000,00
21562	Service d'assainissement	40 000,00	57 000,00	57 000,00
217351	Aménagt Bât. Exploitat° (mise à dispo)	1 934 500,00	150 000,00	150 000,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	558 206,00	705 000,00	705 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 424 832,08	3 849 677,04	3 849 677,04
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 374 982,08	3 824 677,04	3 824 677,04
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	49 850,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 235 538,08	5 639 677,04	5 639 677,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	51 622,00	78 799,00	78 799,00
1681	Autres emprunts	51 622,00	78 799,00	78 799,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	591,00	600,00	600,00
266	Autres formes de participation	591,00	600,00	600,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		52 213,00	79 399,00	79 399,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 287 751,08	5 719 076,04	5 719 076,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	377 218,00	378 962,00	378 962,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	377 218,00	378 962,00	378 962,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	252 955,00	252 955,00	252 955,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	6 988,00	6 988,00	6 988,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	6 583,00	6 583,00	6 583,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	60 531,00	62 275,00	62 275,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	353,00	353,00	353,00
13918	Autres subventions d'équipement	49 808,00	0,00	0,00
139188	des tiers	0,00	49 808,00	49 808,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		377 218,00	378 962,00	378 962,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 664 969,08	6 098 038,04	6 098 038,04

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 090 165,85
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 978 675,11
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 166 879,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 272 604,97	1 180 829,07	1 180 829,07
1068	Autres réserves	1 272 604,97	1 180 829,07	1 180 829,07
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 272 604,97	1 180 829,07	1 180 829,07
45821	RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 272 604,97	1 180 829,07	1 180 829,07
021	Virement de la section d'exploitation	5 641 484,45	5 096 336,98	5 096 336,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 023 484,63	1 001 701,00	1 001 701,00
28031	Frais d'études	46 745,00	46 745,00	46 745,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	288,00	288,00	288,00
28151	Installations complexes spécialisées	14 289,00	14 289,00	14 289,00
28153	Installations à caractère spécifique	93 965,00	68 060,00	68 060,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	37 932,00	38 519,00	38 519,00
28173	Constructions (mise à disposition)	226 400,00	227 543,00	227 543,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	786,63	787,00	787,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	598 636,00	601 407,00	601 407,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 344,00	1 964,00	1 964,00
28188	Autres	2 099,00	2 099,00	2 099,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 664 969,08	6 098 037,98	6 098 037,98
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 664 969,08	6 098 037,98	6 098 037,98
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 937 574,05	7 278 867,05	7 278 867,05

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 888 011,95
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 166 879,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 181 979,00									
1681 Autres emprunts (total)					1 181 979,00									
10302051/01	Ag. de l'eau Seine Normandie	13/10/2011	2012-04-05	14/03/2013	45 915,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10302531/01	Ag. de l'eau Seine Normandie	13/10/2011	2012-04-05	14/03/2013	17 156,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10302581/01	Ag. de l'eau Seine Normandie	13/10/2011	2012-04-05	14/03/2013	10 197,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10451501/01	Ag. de l'eau Seine Normandie	15/01/2014	2016-12-02	01/12/2017	40 020,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10451531/01	Ag. de l'eau Seine Normandie	26/06/2014	2016-12-02	01/12/2017	61 271,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1055768	Ag. de l'eau Seine Normandie	23/06/2021	2017-12-05	05/12/2018	267 362,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1055769	Ag. de l'eau Seine Normandie	06/05/2016	2017-03-03	03/03/2018	104 247,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1067956	Ag. de l'eau Seine Normandie	05/12/2017	2017-12-05	05/12/2018	146 775,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1071128	Ag. de l'eau Seine Normandie	08/12/2017	2017-12-22	22/12/2018	70 424,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1098963	Ag. de l'eau Seine Normandie	04/08/2022	2024-10-03	03/10/2025	418 612,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 181 979,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		794 565,78					78 798,59	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		794 565,78					78 798,59	0,00	0,00	0,00
10302051/01	N	0,00	A-1	9 183,00	2,20	F	Taux Fixe	0,000	3 061,00	0,00	0,00	0,00
10302531/01	N	0,00	A-1	3 431,24	2,20	F	Taux Fixe	0,000	1 143,73	0,00	0,00	0,00
10302581/01	N	0,00	A-1	2 039,40	2,20	F	Taux Fixe	0,000	679,80	0,00	0,00	0,00
10451501/01	N	0,00	A-1	18 676,00	6,92	F	Taux Fixe	0,000	2 668,00	0,00	0,00	0,00
10451531/01	N	0,00	A-1	28 593,16	6,92	F	Taux Fixe	0,000	4 084,73	0,00	0,00	0,00
1055768	N	0,00	A-1	142 593,09	7,93	F	Taux Fixe	0,000	17 824,13	0,00	0,00	0,00
1055769	N	0,00	A-1	55 598,40	7,17	F	Taux Fixe	0,000	6 949,80	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1067956	N	0,00	A-1	78 280,00	7,93	F	Taux Fixe	0,000	9 785,00	0,00	0,00	0,00
1071128	N	0,00	A-1	37 559,49	7,98	F	Taux Fixe	0,000	4 694,93	0,00	0,00	0,00
1098963	N	0,00	A-1	418 612,00	14,75	F	Taux Fixe	0,000	27 907,47	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		794 565,78					78 798,59	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	794 565,78	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2023-11-29

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	29/11/2023
L	Shema directeur assainissement, eau potable et eau pluviale	20	29/11/2023
L	Concessions et droits similaires ou assimilés	2	29/11/2023
L	Agencements et aménagements terrains	20	29/11/2023
L	Agencements et aménagements bâtiments	15	29/11/2023
L	Reseaux d'assainissement, d'eau potable et d'eau pluviale + ouvrage de genie civil	60	29/11/2023
L	Stations d'Epuration et réservoirs d'eau potable	70	29/11/2023
L	Traitmt eau usee et eau potable, equipt techn STEP, usine autocurage et autres install	20	29/11/2023
L	Vehicules et materiel roulant inferieur a 3,5T	7	29/11/2023
L	Vehicules et materiel roulant superieur a 3,5T	10	29/11/2023
L	Materiel informatique	3	29/11/2023
L	Materiel de bureau	3	29/11/2023
L	Mobilier	10	29/11/2023
L	Autres materiels	8	29/11/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 978 675,11	-1 978 675,11
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	797 846,10	797 846,10
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 180 829,01	-1 180 829,01

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	1 180 829,07	1 180 829,07
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 180 829,01	-1 180 829,01
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,06	0,06

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	457 761,00	457 761,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	6 098 037,98	6 098 037,98
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	5 640 276,98	5 640 276,98

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		457 761,00	I 457 761,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		78 799,00	78 799,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	78 799,00	78 799,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		378 962,00	378 962,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	378 962,00	378 962,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 098 037,98	III 6 098 037,98
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 098 037,98	6 098 037,98
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	46 745,00	46 745,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	288,00	288,00
28151	Installations complexes spécialisées	14 289,00	14 289,00
28153	Installations à caractère spécifique	68 060,00	68 060,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	38 519,00	38 519,00
28173	Constructions (mise à disposition)	227 543,00	227 543,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	787,00	787,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	601 407,00	601 407,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 964,00	1 964,00
28188	Autres	2 099,00	2 099,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	5 096 336,98	5 096 336,98

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 010307		Intitulé de l'opération : REHABILITATION RENOUVELLEMENT DE RESEAU - ARQUES TRAVAUX BRANCHEMENT DES PARTICULIERS		Date de la délibération : 02/01/2017	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	311 544,44	0,00	0,00	0,00	
4581 DEPENSES A SUBDIVISER PAR OPERATION (5)	311 544,44	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	311 544,44	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	337 287,00	15 797,06	0,00	15 797,06	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	337 287,00	15 797,06	0,00	15 797,06	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	337 287,00	15 797,06	0,00	15 797,06	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Technique principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Directeur Général des Services	A	1	0,00
Directeur Général Adjoint des Services	A	1	1 445,52
Attaché	A	3	4 025,90
Ingénieur principal	A	1	18 469,78
Ingénieur	A	1	36 509,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	10 500,00
Technicien principal 2ème classe	B	1	7 500,00
Technicien principal 2ème classe contractuel	B	1	22 550,00
Technicien	B	1	37 179,62
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	7	11 747,76
Adjoint administratif	C	4	24 604,00
Adjoint technique	C	4	54 075,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	9 363,00
Adjoint technique contractuel	C	1	5 140,42
TOTAL GENERAL	A B C	28	243 110,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 08/12/2021 - Contrat d affermage pour les communes de Dieppe Maritime	CFSP	Compagnie Fermière des Services Publics	Société en commandite par actions	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCL, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 35

Nombre de suffrages exprimés : 40

VOTES :

Pour : 40

Contre : ✓

Abstentions : 4

Date de convocation : 27/03/25

Présenté par (1), M. Alain MARATRAI, M^r VP

A Dieppe, le 02/04/25

(1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Conseil communautaire

A Dieppe, le 02/04/25

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMOURETTE BERENICE	
BEURAIN ANNICK	
BOULIER PATRICK	
BRUMENT ANTOINE	
BRUMENT JEAN JACQUES	
BUCHE MARIE LUCE	
BUSSY FLORENT	
CANTO FREDERIC	
CARU-CHARRETON EMMANUELLE	
COLLIN YOANN	
DELAHAYE MARIE LAURE	
DEPREUX VERONIQUE	
DESMAREST LUC	
DESPREZ RENE	
DUBUFRESNIL ISABELLE	
DUFILS JEAN HENRI	
DUFOUR MARIE LAURE	
FOURNIER MARYLINE	
GARCONNET DOMINIQUE	
GARRAUD FRANCOIS	
GAUTIER ANDRE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GROUT JEAN CLAUDE	
GUIBERT PASCALE	
HAMELIN LAURENT	
HAMONIC BRIGITTE	
JEANVOINE CORRUBLE SANDRA	
JUMEL SEBASTIEN	
KHEDIMALLAH SARAH	
LANGLOIS NICOLAS	
LEFEBVRE FRANCOIS	
LEFEVRE DANIEL	
LEGRAND LAETITIA	
LOUCHEL CHRISTOPHE	
MARATRAT ALAIN	
MAUVIARD CAROLE	
MENARD JOEL	
OUVRY ANNIE	
PARESY NATHALIE	
PATRIX DOMINIQUE	
POULAIN ISABELLE	
RIDEL PATRICIA	
ROBY STEPHANIE	
SENECAL GUY	
SENECAL VERONIQUE	
VANDECANDELAERE IMELDA	
WEISZ FREDERIC	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

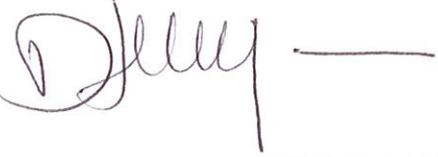
(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

A Dieppe,
Le Président, le 10 ch. 25
Sébastien JUMEL



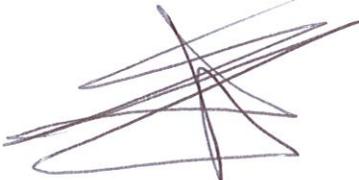
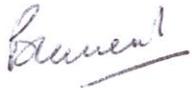
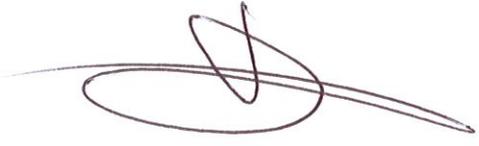
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2025

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p>GARCONNET Dominique</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Et pour JEANVOINE-CORRUBLE Sandra</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>PONJON Dominique</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>GAUTIER André</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>et pour Y. Collin</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>ROBY Stéphanie</p> <p>Donne procuration à RIDEL Patricia</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>PARESY Nathalie</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>MENARD Joël</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>KHEDIMALLAH Sarah</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Et pour</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>HAMONIC Brigitte</p> <p>Donne procuration à :</p>	

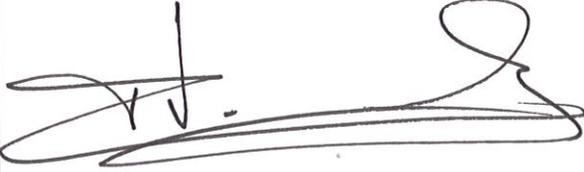
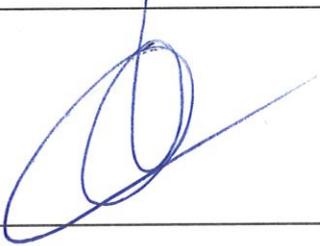
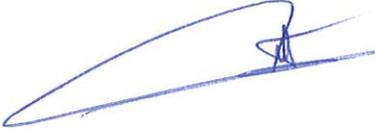
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2025

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
DIEPPE DUFILS Jean-Henri Donne procuration à :	
DIEPPE DESMAREST Luc Donne procuration à : Et pour BEURAIN Annick	
DIEPPE SÉNÉCAL Véronique Donne procuration à :	
DIEPPE LEGRAND Laëtitia Donne procuration à : Et pour PATRIX Dominique	
DIEPPE BUICHE Marie-Luce Donne procuration à :	
DIEPPE RIDEL Patricia Donne procuration à : Et pour ROBY Stéphanie	
DIEPPE GARRAUD François Donne procuration à :	
DIEPPE PATRIX Dominique Donne procuration à LEGRAND Laëtitia	

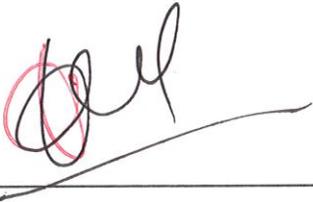
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2025

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>ANCOURT</p> <p>LOUCHEL Chrisotphe</p> <p>Donne procuration à : Suppléé par :</p>	
<p>MARTIGNY</p> <p>BRUMENT Antoine</p> <p>Donne procuration à : Suppléé par :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>LEFEBVRE François</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p>BRUMENT Jean-Jacques</p> <p>Donne procuration à MAUVIARD Carole</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>WEISZ Frédéric</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>SAINT-AUBIN-SUR-SCIE</p> <p>CANTO Frédéric</p> <p>Donne procuration à : Suppléé par : <i>et pour P. BOULIER</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p>LANGLOIS Nicolas</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>JUMEL Sébastien</p> <p>Donne procuration à :</p>	

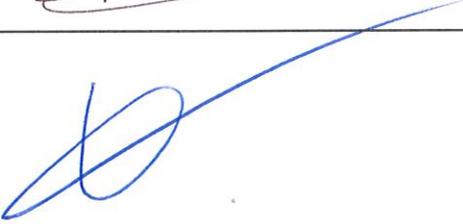
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2025

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>VARENDEVILLE-SUR-MER</p> <p>BOULIER Patrick</p> <p>Donne procuration à : <i>F. CANTO</i></p> <p>Suppléé par :</p>	
<p>ARQUES-LA-BATAILLE</p> <p>SÉNÉCAL Guy</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p>VANDECANDEALERE Imelda</p> <p>Donne procuration à :</p> <p><i>et pour R. DESPREZ</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p>CARU-CHARRETON Emmanuelle</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>BUSSY Florent</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>GRÈGES</p> <p>LEFÈVRE Daniel</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	
<p>MARTIN- EGLISE</p> <p>MARATRAT Alain</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>ARQUES-LA-BATAILLE</p> <p>FOURNIER Maryline</p> <p>Donne procuration à :</p>	

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2025

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>AUBERMESNIL-BEAUMAIS</p> <p>DUBUFRESNIL Isabelle</p> <p>Donne procuration à : J. PRIEUR DANECOUR</p> <p>Suppléée par :</p>	
<p>COLMESNIL-MANNEVILLE</p> <p>DUFOUR Marie-Laure</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléée par : J. PRIEUR DANECOUR</p>	
<p>TOURVILLE-SUR-ARQUES</p> <p>COLLIN Yoann</p> <p>Donne procuration à : A. GAUTIER</p> <p>Suppléé par :</p>	<p>M₂</p> 
<p>SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER</p> <p>DEPREUX Véronique</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléée par :</p>	
<p>ROUXMESNIL-BOUTEILLES</p> <p>GROUT Jean-Claude</p> <p>Donne procuration à : M. DELAHAYE</p>	
<p>ROUXMESNIL-BOUTEILLES</p> <p>DELAHAYE Marie-Laure</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>et pour JC. GROUT</p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p>DESPREZ René</p> <p>Donne procuration à : I. VANDECANDELAERE</p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p>AMOURETTE Bérénice</p> <p>Donne procuration à :</p>	

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2025

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>OFFRANVILLE</p> <p>BEURAIN Annick</p> <p>Donne procuration à DESMAREST Luc</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p>MAUVIARD Carole</p> <p>Donne procuration à : Et pour BRUMENT Jean-Jacques</p>	
<p>MARTIN-EGLISE</p> <p>GUILBERT Pascale</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>SAUQUEVILLE</p> <p>JEANVOINE-CORRUBLE Sandra</p> <p>Donne procuration à GARCONNET Dominique Supplée par :</p>	
<p>ARQUES-LA-BATAILLE</p> <p>POULAIN Isabelle</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>HAMELIN Laurent</p> <p>Donne procuration à :</p>	